



PROGRAMME DE CERTIFICATION EN THÉOLOGIE DU CORPS

POUR L'OBTENTION DU

Certificat en Théologie du corps

DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR

l'Institut de Théologie du Corps

EN COOPÉRATION AVEC

**l'Institut Pontifical Jean-Paul II pour les Etudes sur le Mariage et la Famille
près l'Université Pontificale du Latran**

ÉDITION 2017

PROGRAMME

présentation générale



Le Programme de certification en Théologie du corps est proposé par l'Institut de Théologie du Corps en coopération avec l'Institut Pontifical Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille. Il s'adresse à toutes les personnes - laïcs, prêtres, religieux(les) - désireuses de mieux connaître la théologie du corps de saint Jean-Paul II et de se former pour la transmettre efficacement. Il est particulièrement adapté aux personnes engagées dans la pastorale des jeunes, du mariage et de la famille, des malades, de la fin de vie ou dans la catéchèse.

Le programme comporte trois sessions de cinq jours et deux séminaires de 2,5 jours :

- Une session « **Anthropologie fondamentale** » (AF)
- Une session « **Fondamentaux de la Théologie du corps** » (TDC)
- Deux séminaires au choix parmi les 5 séminaires d'approfondissement et d'intégration proposés (SA1, SA2, SA3, SA4, SA5)
- Une session « **Apostolat de la parole appliquée à la Théologie du corps** » (AP)

Le suivi de l'ensemble du programme de Certification permet d'obtenir le « Certificat en Théologie du corps », diplôme décerné par l'Institut de Théologie du Corps en coopération avec l'Institut Pontifical Jean-Paul pour les études sur le mariage et la famille près l'Université pontificale du Latran. Ce titre donne le droit de faire partie du corps des intervenants agréés par l'Institut de Théologie du Corps et d'être recommandé par lui pour des interventions auprès de différents publics.

Il est cependant possible de s'inscrire uniquement aux deux premières sessions ou seulement à l'une des deux (« Anthropologie fondamentale » et « Fondamentaux de la Théologie du corps ») dans un objectif de formation personnelle. En ce cas, il n'est pas possible d'obtenir le diplôme, mais une attestation de suivi sera délivrée. En revanche, il n'est pas possible de suivre partiellement une session, le programme de chaque session constituant une unité d'ensemble.

Le suivi du programme n'exige aucun prérequis aux plans philosophique ou théologique, mais les cours sont de niveau universitaire.

La pédagogie du programme est conçue de telle sorte que les participants puissent intégrer l'ensemble de l'enseignement au cours des sessions. Il n'y a donc pas d'exigences de travaux personnels en dehors des sessions, hormis la rédaction de la dissertation finale.

En règle générale les sessions et séminaires se déroulent en résidentiel dans des lieux d'accueil mis à disposition par les diocèses. Il n'est pas obligatoire de résider sur le lieu de la session ou du séminaire mais c'est préférable, les échanges informels entre les participants et les professeurs entre et après les enseignements s'avérant importants.

Les cours des deux premières sessions sont dispensés de manière conjointe par deux professeurs de l'Institut et comprennent un temps d'enseignement magistral et un temps de réponses aux questions des participants.

La session « Apostolat de la parole » est organisée en deux temps quotidiens : enseignement le matin, exercices pratiques l'après-midi, tous ordonnés à la transmission de la théologie du corps avec utilisation de moyens pédagogiques audiovisuels.

La pédagogie des séminaires est ordonnée à l'acquisition d'une méthode de lecture et d'intégration personnelle des catéchèses sur la théologie du corps.

Les soirées peuvent être consacrées à des échanges à partir de la projection de films ou de vidéos en rapport avec le programme de la session ou du séminaire. La participation aux soirées est facultative.

Le programme d'enseignement représente au total 140 heures de formation sur 20 jours :

- **30 heures d'enseignement** pour la session « Anthropologie fondamentale » (5 jours)
- **30 heures d'enseignement** pour la session « Fondamentaux de la Théologie du corps » (5 jours)
- **15 heures d'enseignement et 30 heures d'exercices d'assimilation et de synthèse** pour les deux séminaires d'approfondissement et d'intégration (2 x 2,5 jours)
- **15 heures d'enseignement et 20 heures d'exercices pratiques** pour la session « Apostolat de la parole » (5 jours).

A la formation proprement dite il convient d'ajouter environ 20 heures de travail personnel pour la rédaction d'une dissertation (5-10 pages) présentée devant un jury de professeurs au cours d'un examen oral final.

Il n'y a pas de limite de temps pour obtenir la validation du suivi de ce programme. Certains pourront s'en acquitter sur une année, d'autres sur deux, voire davantage. La seule exigence est d'avoir suivi l'intégralité du programme et d'avoir réussi l'examen final.

En revanche, les sessions doivent être suivies dans l'ordre. On ne peut pas participer à la session de « Fondamentaux de la Théologie du corps » avant d'avoir suivi la session « Anthropologie fondamentale » ni la session « Apostolat de la parole » avant d'avoir suivi les deux sessions pré-requises.

En cas d'impossibilité de suivre l'intégralité du programme de certification aux dates prévues dans un diocèse donné, il est possible de compléter le suivi du programme en se joignant à une session ou un séminaire organisé dans un autre diocèse ou à un programme ultérieur. Les dates des sessions et séminaires organisés dans les différents diocèses sont régulièrement publiées sur le site de l'Institut :

www.insitudetheologieducorps.org

◆ ◆ ◆ ◆ ◆
Le programme de Certification n'est pas un enseignement purement intellectuel ou cérébral. La théologie qui y est enseignée se veut articulée à la vie théologique. C'est pourquoi des temps de prière sont prévus dans le programme des journées ainsi que l'Eucharistie quotidienne.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆
De même le Certificat en théologie du corps obtenu au terme du programme de Certification ne désigne pas seulement une compétence intellectuelle, mais également une volonté de promouvoir la théologie du corps comme un vecteur de la Nouvelle Evangélisation. Le suivi du programme s'assortit donc d'un engagement missionnaire.

1 - L'homme antique

- 11 - L'homme chez Platon
- 12 - L'homme chez Aristote
- 13 - L'homme dans la Genèse
- 14 - L'homme chez saint Irénée

2 - L'homme médiéval

- 21 - L'homme selon les Pères de l'Eglise
- 22 - Anthropologie thomasienne : le psychisme humain
- 23 - Anthropologie thomasienne : les passions et la vertu
- 24 - La personne des Grecs à saint Thomas d'Aquin

3 - L'homme moderne

- 31 - Le tournant anthropologique de la modernité
- 32 - Marx et le matérialisme dialectique
- 33 - L'homme après la « mort de Dieu »
- 34 - Les retombées anthropologiques de la découverte de l'inconscient

4 - L'homme contemporain

- 41 - Existentialisme, constructivisme et discours sur le genre
- 42 - Critique du constructivisme et réponse personaliste
- 43 - Fragilité humaine et utopie du transhumanisme
- 44 - Apports des sciences humaines à la conception de l'homme

5 - L' « anthropologie adéquate »

- 51 - Personne, altérité et don
- 52 - Le principe de l'anthropologie du don : *Gaudium et spes*, 24, 3
- 53 - De la loi naturelle à l'éthique personaliste
- 54 - L'unité de la personne et son accomplissement dans la communion

1 - Le plan de Dieu aux origines

- 11- L'image de Dieu
- 12- L'expérience originelle de la solitude
- 13- L'expérience originelle de l'unité
- 14- L'expérience originelle de la nudité

Conclusion : la signification sponsale et la vocation du corps

2 - L'homme « historique » - Le péché et la concupiscence

- 21- La honte sexuelle
- 22- La domination mutuelle
- 23- La falsification du regard
- 24- L'accusation du corps

Conclusion : l'appel adressé au cœur humain

3 - La résurrection et la virginité « pour le royaume »

- 31 - La rédemption du corps
- 32 - L'anthropologie de la résurrection
- 33 - Le sens du mariage et de la virginité
- 34 - L'unique vocation de la personne

Conclusion : l'union sponsale du Christ et de l'Eglise

4 - La sacramentalité du mariage

- 41 - La « grande analogie » d'Ephésiens 5
- 42 - La soumission réciproque des époux
- 43 - Le sacrement primordial
- 44 - Le mariage, prototype des sacrements de la Nouvelle Alliance

Conclusion : le « grand mystère »

5 - Lumière sur *Humanae Vitae*

- 51 - La relecture du langage du corps dans la vérité
- 52 - La pédagogie de la sexualité
- 53 - Les exigences de la chasteté
- 54 - Chasteté et sainteté

Conclusion : Le prophétisme du corps

SEMINAIRES

D'APPROFONDISSEMENT ET D'INTÉGRATION

2,5 jours chacun

Les séminaires d'approfondissement et d'intégration visent à permettre au participant d'« entrer » dans la pensée même des catéchèses sur la théologie du corps et de se les approprier personnellement de manière active. Il ne s'agit plus d'écouter seulement un enseignement, mais de le faire « sien » en l'intégrant personnellement.

Le choix des deux séminaires parmi les cinq proposées dans le programme est fait en concertation entre les participants au terme de la session « Fondamentaux de la théologie du corps » de façon à ce que les thèmes et les dates conviennent au plus grand nombre.

Les séminaires ont lieu sur 1 week-end plus 1 jour (généralement vendredi, samedi et dimanche matin) et comprennent 5 séquences de travail découpées en 4 phases :

- *Un temps d'enseignement méthodologique et de mise en perspective de la thématique étudiée.*
- *Un temps de lecture personnelle, guidée par le professeur, des catéchèses se rapportant à la thématique.*
- *Un temps de restitution écrite sous forme d'une synthèse et de questions à soumettre.*
- *Un temps de mise en commun et de réponses aux questions par le professeur.*

SEMINAIRE 1 (SA-1)

Les expériences originelles

- 1 - La solitude originelle
- 2 - L'unité originelle
- 3 - La nudité originelle

Exercices d'intégration et de restitution, questions

SEMINAIRE 2 (SA-2)

L'homme « historique »

- 1 - L'origine de la honte
- 2 - La naissance de la pudeur
- 3 - La source du manichéisme

Exercices d'intégration et de restitution, questions

SEMINAIRE 3 (SA-3)

La résurrection

- 1 - Résurrection et rédemption du corps
- 2 - La vocation sponsale de la personne
- 3 - Le corps et sa signification sponsale

Exercices d'intégration et de restitution, questions

SEMINAIRE 4 (SA-4)

Le mariage

- 1 - Le sacrement primordial
- 2 - Le prototype des sacrements
- 3 - Les conséquences sacramentaires de la « grande analogie » (Ep 5)

Exercices d'intégration et de restitution, questions

SEMINAIRE 5 (SA-5)

L'éthique du mariage : *Humanae Vitae*

- 1 - La relecture du langage du corps
- 2 - La pédagogie de la sexualité
- 3 - Chasteté et sainteté des époux

Exercices d'intégration et de restitution, questions

« APOSTOLAT DE LA PAROLE » (AP)

5 jours Attitudes spirituelles et apostoliques requises
pour transmettre la Théologie du corps

1 - L'attitude fondamentale : l'humilité

- 11 - Les exigences fondamentales de la prise de parole
- 12 - Les causes et les effets de la timidité et du trac
- 13 - Comment l'humilité permet de faire face au trac

Exercices pratiques : accepter de se voir et de s'entendre, d'être entendu et d'être vu.

2 - La vision d'ensemble : la foi

- 21 - Ce qu'est la « vision » et sa nécessité
- 22 - Foi humaine et foi théologale
- 23 - Comment traduire la « vision » en « action oratoire »

Exercices pratiques : construire un discours de 5 minutes sur un des thèmes choisis de la Théologie du corps.

3 - L'engagement personnel : l'espérance

- 31 - Espoir, espérance naturelle et espérance théologale
- 32 - Les caractéristiques essentielles de tout auditoire
- 33 - Comment espérer dans et pour son auditoire

Exercices pratiques : improviser sur les objections les plus courantes à la Théologie du corps.

4 - Le combat : le renoncement

- 51 - La question du mal et le combat de la parole
- 52 - Le renoncement aux empêchements et aux freins à la parole
- 53 - Comment être vrai pour proclamer la vérité reçue

Exercices pratiques : donner un témoignage personnel sur ce que la Théologie du corps a changé dans notre vie.

5 - Le don de soi : la charité

- 41 - La charité, source du don de soi
- 42 - L'adoration, école de l'abandon
- 43 - Se donner dans le service de la parole

Exercices pratiques : intervention de 15 minutes sur une thématique de la Théologie du corps devant l'ensemble des participants.

PROFESSEURS DU PROGRAMME

- **Thibaud COLLIN**, *agrégé de philosophie, professeur à la Faculté Libre de Philosophie (IPC), co-fondateur de la chaire Karol Wojtyła à l'IPC.*
- **Père Antoine De ROECK**, *Docteur en théologie de l'Institut Pontifical Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille, enseignant à l'Université Catholique de l'Ouest.*
- **Père Pascal IDE**, *Docteur en philosophie, Docteur en Théologie, Docteur en Médecine, professeur au séminaire de Bordeaux.*
- **François de MUIZON**, *agrégé de philosophie, Docteur en philosophie et en théologie de l'Université Catholique de Lyon, enseignant à l'Université Catholique de Lyon.*
- **Inès PELISSIÉ du RAUSAS**, *Docteur en philosophie de l'Université de Paris-Sorbonne, auteur et conférencière en éducation affective et sexuelle.*
- **Yves SEMEN**, *Docteur en philosophie de l'Université de Paris-Sorbonne, Professeur à la Faculté Libre de Philosophie (IPC), Président de l'Institut de Théologie du Corps.*
- **Aude SURAMY**, *Docteur en philosophie de l'Université de Paris-Sorbonne, Vice-Doyen de la Faculté de philosophie de l'Institut Catholique de Toulouse.*

ORGANISATION INSCRIPTIONS COÛT DE LA FORMATION

Partenariat avec les diocèses

- Les sessions et séminaires sont programmés dans les différents diocèses qui en font la demande dans le cadre d'un partenariat entre ces diocèses et l'Institut de Théologie du Corps.
- Au titre de ce partenariat, il est demandé aux diocèses désireux d'organiser un programme de Certification d'offrir les lieux d'accueil pour l'organisation des sessions et séminaires (salle de formation et hébergement des participants et professeurs de l'Institut).
- Il est possible de mettre en place un Programme de certification dans un diocèse dès lors qu'il y a **au minimum 15 personnes** décidées à s'y inscrire.
- Les diocèses délèguent une personne qui est l'interlocuteur attitré de l'Institut pour les questions pratiques d'organisation et de gestion des inscriptions.

Inscriptions

- Les personnes désireuses de s'inscrire sont invitées à le faire :
 - soit directement auprès de l'Institut de Théologie du Corps
 - soit auprès de la personne déléguée par le diocèse pour les programmes de Certification organisés dans leur diocèse.

Renseignements et fiche d'inscription sur : institutdetheologieducors.org

- Les frais de formation sont à régler à :

Institut de Théologie du Corps, 31 rue du Plat, 69002 LYON

Coût de la formation (Tarif 2017)

Le prix de la formation comprend le suivi des cours et les documents pédagogiques remis aux participants (documents de cours et fiches de synthèse à insérer dans un classeur-mémo remis aux participants en début de programme). **Il ne comprend pas les frais d'hébergement et de restauration.**

- Session « Anthropologie fondamentale » (AF) : 600 €
- Session « Fondamentaux de la Théologie du corps » (TDC) : 600 €
- 2 séminaires d'approfondissement et d'intégration (SA) : 400 €/séminaire
- Session « Apostolat de la parole » (AP) : 600 €

Coût total du Programme de certification : 2.600 €

N-B : Il est possible, pour les personnes investies d'une responsabilité ecclésiale, de demander à son diocèse ou à sa paroisse la prise en charge, en tout ou partie, du coût de la formation. Pour les prêtres, religieux et religieuses des bourses partielles peuvent être accordées dans certains cas par l'Institut de Théologie du Corps. Un tarif spécial est réservé aux couples : 750 € pour les sessions, 500 € pour les séminaires, soit 3.250 € pour l'ensemble du programme. Tarif spécial pour les étudiants, séminaristes et demandeurs d'emploi, nous consulter.

L'Institut de Théologie du Corps a été fondé en 2014, année de la canonisation de saint Jean-Paul II, afin de diffuser largement dans les milieux francophones son enseignement sur la Théologie du corps dispensé à travers ses catéchèses consacrées à « l'amour humain dans le plan divin ».

L'Institut de Théologie du Corps collabore avec l'Institut Pontifical Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille, créé en 1981 par Jean-Paul II au sein de l'Université Pontificale du Latran.

Présidé par Yves SEMEN, Docteur de l'Université de Paris-Sorbonne, son Comité d'Honneur comprend des personnalités de l'Église et des milieux universitaires qui soutiennent l'initiative de sa création et garantissent son caractère ecclésial et universitaire :

- **Cardinal Philippe BARBARIN**,
Archevêque de Lyon, primat des Gaules
- **Professeur Xavier LACROIX**,
Professeur et Doyen honoraire de l'Université catholique de Lyon
- **Mgr Jean LAFFITTE**,
Secrétaire du Conseil Pontifical pour la Famille
- **Mgr Christian LEPINE**,
Archevêque de Montréal
- **Professeur Pierre MAGNARD**,
Professeur émérite de l'Université de la Sorbonne
- **Mgr Livio MELINA**,
*Président de l'Institut Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille
Université pontificale du Latran*
- **Mgr Charles MOREROD**,
Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg
- **Cardinal Marc OUELLET**,
Préfet de la Congrégation pour les Evêques

CONTACT :

Elisabeth PLESSE, Responsable administrative et pédagogique

secretariat@institutdetheologieducorps.org

Tél : +33 (0)7 87 48 66 91 / + 33 (0)4 72 94 03 77



INSTITUT DE THÉOLOGIE DU CORPS

31, rue du Plat - F - 69002 LYON

Tél. : +33 (0)4 72 94 03 77

www.institutdetheologieducorps.org

Etablissement privé d'enseignement supérieur déclaré auprès du Rectorat de l'Académie de Lyon
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901 – DÉCLARÉE À LA PRÉFECTURE DU RHÔNE (N° 1273 – J.O. 22/02/2014)

NOS PARTENAIRES

